



MORCEMDUR® P

Mortier monocouche finition pierre



DESCRIPTION

Mortier monocouche, pour la décoration et l'imperméabilisation des façades. Application manuelle ou mécanique directement sur la brique.

COMPOSITION

Produit à base de ciment de haute résistance, de granulats tamisés, d'adjuvants spéciaux, de pigments et de résines synthétiques.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Application directe sur la paroi sans besoin de badigeonner.
- Application en extérieur et intérieur.
- Revêtement imperméable.
- Perméable à la vapeur d'eau, permettant ainsi que le support respire.
- Ne se fissure pas.
- Résistant aux intempéries
- Evite la peinture. Termine la façade avec une finition décorative en une seule application. Finition avec projection de granulats.
- DIT PLUS N° 379p.

SUPPORTS

- Supports conventionnels en ciment et ouvrages en briques.
- Les supports doivent être résistants, stables, propres, dépoussiérés, sans reste d'agent décoffrant, produits organiques, etc.
- Dans des conditions de chaleur et de vent ou dans le cas de supports très absorbants, il convient d'humidifier le support puis d'attendre qu'il ne reste plus de pellicule d'eau.
- Dans certaines zones (interstices entre différents matériaux, hourdis, piliers, cages de persiennes, angles droits des portes et fenêtres, etc.) il faut armer le mortier avec de la maille de fibre de verre pour éviter les fissures.
- Sur les supports peu poreux, appliquer un apprêt (IMPLAFIX) ou améliorer la rugosité du support par des moyens mécaniques.
- Ne pas appliquer sur plâtres ou peintures.

MODE D'EMPLOI

APPLICATION MANUELLE

- Ajouter de l'eau et mélanger manuellement ou de forme mécanique jusqu'à obtention d'une consistance homogène et maniable.
- Étendre le produit malaxé sur le support à l'aide d'une lisseuse.
- La pâte est étendue avec une épaisseur d'entre 12 à 15 mm, après marquage sur l'ouvrage des débits au moyen de languettes en PVC.
- Il est recommandé d'appliquer une première couche de 2 à 3 mm bien compacte pour sceller le support, en étendant par la suite le reste du matériel.

MORTIERS MONOCOUCHE

MORCEMDUR® P

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

PRÉSENTATION

GAMME DE COULEURS

DONNÉES TECHNIQUES

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

APPLICATION MECANIQUE

- Etablir, selon la machine choisie (épaisseur et longueur de manche) et selon les conditions climatologiques externes, la proportion optimale eau/MORTIER.
- Il est important de garder les variables qui peuvent jouer sur les caractéristiques du mortier (distance au mur, angle d'utilisation et quantité d'eau).

FINITION

- FINITION AVEC PROJECTION D'AGRÉGATS
- Une fois la surface lissée et avant que la couche superficielle ne sèche, il faut projeter l'agrégat choisi, en appuyant légèrement avec une truelle afin de s'assurer que l'agrégat et le mortier soient au même niveau. L'agrégat pour la projection est un granit spécial pour le revêtement de façades.

- Ne pas employer au dessous de 5°C ni au dessus de 30°C.
- Ne pas employer avec risque de gelées, pluies, vents forts ou ensoleillement direct.
- En conséquence du changement des matières premières, les teintures du monocouche peuvent varier légèrement.
- Il est nécessaire que l'engin de projection soit sec et libre de poussière.
- L'emploi sur des surfaces horizontales ou inclinées n'est pas recommandé.
- Para pour des épaisseurs supérieures à 2 cm il est recommandé d'appliquer le produit en deux couches.
- L'épaisseur finale minimale devra être de 10 mm.

Sacs de 25 Kg en papier plastifié.
Stockage jusqu'à 1 an à l'intérieur de l'emballage original, à l'abri de l'intempérie et de l'humidité.

Les couleurs une fois appliquées, peuvent présenter de légères variations pour de raisons techniques.

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)

Aspect	Poudre BLANCHE ou COLORÉE
Temps pour la projection de l'agrégat	De 10 à 30 minutes (selon les conditions environnementales)
Capillarité	< 0,2 Kg/m ² .min0,5
Classification selon la norme UNE-EN 998-1	OC CSIII W2
Rendement approximatif du Morcemdur®-P	13 ± 1 kg/m ² pour une épaisseur de 1 cm
Rendement approximatif agrégat à projeter	10 ± 1 kg/m ²

Mortier élaboré avec des granulats issus de carrières proches des centres de production réduisant les émissions de gaz à effet de serre associés à leur transport et élaborés dans des centres de production équipés de systèmes de management environnemental certifiés conformément à la norme ISO 14001, un engagement ferme en faveur du développement durable et du respect de l'environnement.

Mortier muni d'une étiquette environnementale de type III (la plus exigeante) Déclaration Environnementale de Produit vérifiée en externe par l'AENOR.

MORTIERS MONOCOUCHE

MORCEMDUR® P

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.